



ECOLE DOCTORALE 454

Sciences de l'Homme, du Politique et du Territoire

AVIS DE SOUTENANCE DE THESE

Monsieur Éric SOULLARD

Soutiendra publiquement sa thèse de doctorat en Histoire

Le 18 mars 2011 à 14 heures

à l'amphi ARSH1

Sur le sujet suivant :

« Les EAUX de VERSAILLES XVIIe-XVIIIe s. »

Le jury sera ainsi composé :

- Pascal BRIOIST – Université de Tours - Président
- Liliane HILAIRE-PEREZ – Université de Paris VII
- Daniel ROCHE – Collège de France
- Gérard SABATIER – UPMF – Directeur de thèse

Résumé

Les eaux de Versailles sont l'un des plus grands chantiers de l'histoire de l'Ancien Régime. Les chiffres sont vraiment impressionnants car, pour satisfaire sa passion des Grandes Eaux, Louis XIV fait creuser une douzaine d'étangs artificiels d'une capacité totale de 8 millions de mètres cube, édifier des kilomètres d'aqueducs sur arches à l'imitation de l'Antiquité, poser 20 km de tuyaux de fonte et 10 km de conduites de plomb. Sans oublier la machine de Marly, la plus grosse mécanique hydraulique jamais construite, qui amène à Versailles les eaux de la Seine, située 160 m en contrebas du palais. Au-delà de Versailles, il existe aussi d'autres palais-satellites qui ont leurs effets d'eau : la Ménagerie, les Trianon, le Hameau de la reine Marie-Antoinette, sans oublier Marly avec son grand Jet, le plus haut de France, culminant à 40 m.

En plus de ces immenses installations qui servent à alimenter les fontaines, Louis XIV fait aussi réaliser un réseau des « *eaux bonnes à boire* », avec un total de 7,4 kilomètres d'aqueducs de captage souterrain afin d'approvisionner le palais, le Grand Commun, les chevaux des Écuries, sans oublier les habitants de la ville de Versailles, avec une eau de source, la plus saine qui soit. Le Roi-Soleil se veut donc édilitaire et bienfaiteur à travers les fontaines publiques dont il équipe la nouvelle capitale royale.

Pour construire, gérer, entretenir et faire fonctionner ces infrastructures, l'administration des Bâtiments du roi se dote d'un personnel nombreux où la survivance du poste de père en fils et l'endogamie professionnelle sont la règle. Personnel qui, vu ses compétences techniques, reste en place sous la Révolution et même jusque sous le Second Empire.